



Evolution des coûts à la place des bâtiments porcins entre 2015, 2021 et 2023

Yvonnick ROUSSELIERE

IFIP-Institut du porc, La Motte au Vicomte, 35651 Le Rheu Cedex, France

yvonnick.rousseliere@ifip.asso.fr

Evolution des coûts à la place des bâtiments porcins entre 2015, 2021 et 2023

Le coût de construction d'une porcherie peut fortement varier d'un projet bâtiment à un autre. Cela peut être lié aux choix techniques de l'éleveur, aux types de matériaux choisis, à la localisation géographique de l'élevage ou encore aux négociations entre l'éleveur et ses fournisseurs. Afin d'étudier le coût de construction, il est primordial de travailler sur des coûts standardisés. Ce travail a été réalisé par l'IFIP en 2015 et en 2021. Des devis de construction ont été collectés auprès de professionnels de la filière sur trois modes de logement (caillebotis, paille et biologique). A leur réception, un travail de normalisation des coûts a été réalisé pour isoler les coûts annexes ou spécifiques à des équipements peu fréquents en élevage et les exprimer avec une unité commune (surface par animal réglementaire ou préconisée). Suite à la hausse importante du coût des matières premières de la construction en 2022, un travail d'actualisation des coûts de 2021 a été réalisé en janvier 2023 à partir des index du bâtiment de l'INSEE. En élevage caillebotis et biologique, les coûts de construction ont augmenté en moyenne de 40% entre 2015 et 2023. Cette augmentation semble uniquement liée à l'évolution du marché car la structure des bâtiments concernés a peu évolué sur la période. A l'inverse, l'augmentation des coûts des bâtiments sur paille, jusqu'à +143 %, s'explique par une montée en gamme des choix techniques des éleveurs. Une nouvelle génération de bâtiment, généralement axé sur le bien-être des animaux, a également percé sur les dernières années mais leur nombre encore trop rare ne permet pas de calculer leur coût.

Evolution of costs of pig buildings from 2015 to 2021 and 2023

The cost of constructing a pig farm can vary greatly among building projects due to technical choices made by the farmer, the types of materials chosen, the geographic location of the farm or negotiations between the farmer and the construction suppliers. Standardised cost models are crucial when studying construction costs. In 2015 and 2021, the IFIP conducted research to provide such models. Construction quotes were collected from industry professionals for three housing modes (slatted floors, straw bedding and organic). Upon receipt, costs were normalised to isolate additional or specific costs related to rare livestock equipment and expressed in a common unit (regulatory or recommended surface area per animal). Following the significant increase in the costs of construction materials in 2022, the costs were updated in January 2023 using INSEE building index. For slatted floor and organic pig housing, the mean increase from 2015 to 2023 was +40 %, which appears to have been related only to changes in the market, as the buildings involved have changed little over time. In contrast, the mean costs of buildings for straw bedding increased by up to +143 % due to farmers making better technical choices for this type of housing. A new generation of buildings, usually focused on animal welfare, has also emerged in recent years, but they were too rare to be able to calculate their costs.

INTRODUCTION

En 2015, une enquête réalisée dans une trentaine d'élevages porcins bretons indiquait que l'âge moyen des bâtiments était supérieur à 20 ans quel que soit le stade physiologique (Bertin et Ramonet, 2016). Cette étude mettait également en avant un vieillissement des bâtiments encore plus marqué qu'en 2006, année du précédent état des lieux. Malgré cela, les professionnels du bâtiment n'ont constaté aucune accélération des projets de construction ces dernières années. Les quelques constructions ont majoritairement concerné deux stades physiologiques : (i) la maternité où environ 10 000 cases liberté ont été installées sous l'impulsion des attentes sociétales et d'une éventuelle évolution de la réglementation (Villain, 2022) ; (ii) l'engraissement où de nouvelles places ont été créées pour réduire le façonnage et élever en autonomie les porcs produits.

Ce décalage entre la nécessité de moderniser le parc bâtiment et la faible dynamique des projets de construction s'explique, selon les périodes, par une conjoncture porcine difficile et/ou par une augmentation spectaculaire du coût de construction.

Cette étude a pour objectifs de comprendre les principales raisons qui ont conduit à cette augmentation du coût de construction et de faire un état des lieux des nouvelles pratiques de construction pour évaluer leur incidence sur les coûts à la place.

1. MATERIEL ET METHODES

Les coûts présentés pour les années 2015 et 2021 ont été calculés à partir de devis collectés auprès de différents acteurs du terrain tandis que les coûts 2023 sont issus d'une actualisation des coûts de 2021 à l'aide d'indices de construction fournis par l'INSEE.

1.1. Coûts des bâtiments estimés en 2015 et 2021 d'après l'analyse de devis

En 2015 et 2021, la méthodologie et le traitement des données ont été strictement identiques.

1.1.1. Collecte de devis sur l'ensemble du territoire français

Différents acteurs du terrain répartis sur le territoire français (éleveurs en direct, interprofessions, techniciens de groupement...) ont été contactés afin de contribuer à la remontée de devis de projets bâtiments récents, en priorisant les trois principaux modes de production porcine : caillebotis intégral, paille et biologique. L'actualisation des coûts a eu lieu en janvier 2015 et 2021, sur la base de devis établis au cours des deux années précédentes.

L'analyse des devis en 2015 et 2021 a porté sur 53 et 72 projets respectivement. Globalement, la moitié des devis provenaient de la zone Grand Ouest (Bretagne, Pays de la Loire et Normandie) tandis que le reste se répartissait à part égale entre le Sud-Ouest, le Nord Est et la zone Grand Est – Auvergne Rhône Alpes. Concernant les stades physiologiques, 60 % des projets concernaient l'engraissement, 20 % la maternité et 20 % la gestante et le post-sevrage.

Un projet bâtiment est composé de plusieurs devis impliquant différents corps de métier : terrassement / maçonnerie / élévation / caillebotis / toiture, charpente, huisserie, portes et fenêtres / petits équipements (électricité, abreuvement, distribution de l'aliment, nettoyage haute pression, ventilation, chauffage) / aménagement intérieur (cloisons, tubulaires, barrières).

L'objectif de cette étude était de recueillir, a minima, un devis par corps de métier ; l'idéal étant d'en récupérer trois afin de comparer les tarifs. Ce travail a donc permis de couvrir une grande diversité de situations et de choix techniques observés sur le terrain. Dans la majeure partie des cas, il n'existait pas de ligne dédiée pour la main d'œuvre qui était directement incluse dans le tarif présenté dans les devis. L'ensemble des devis était exprimé en Hors Taxe (HT), ce qui a été repris dans les résultats présentés ci-après.

1.1.2. Création d'une base de données avec des coûts standardisés moyens, minimaux et maximaux

Un projet bâtiment intègre toujours la construction de locaux annexes à l'intérieur du bâtiment (local machine à soupe, bureau d'élevage, local de stockage de matériels, local insémination, sas d'entrée...) et d'éléments annexes à l'extérieur (silo d'aliment, quai d'embarquement, fumière, hangar, fosse à lisier...). Pour être comparables, les coûts des projets bâtiments ont donc dû être standardisés. La première étape a consisté à isoler le coût des places à construire du reste des coûts annexes présents dans ou en dehors du bâtiment concerné. La deuxième étape a permis d'isoler et de ne pas intégrer le coût de matériels très spécifiques (cooling, raclage, échangeur d'air, pompe à chaleur...) car il s'agit de dispositifs peu présents dans la grande majorité des élevages. Si plusieurs stades physiologiques étaient logés sous le même toit, une troisième étape a permis de déterminer la part de chaque stade physiologique dans le coût global du projet. Puis, cette proportion a été appliquée à l'ensemble des devis du projet bâtiment concerné pour déterminer la part correspondant à chaque type de logement. Enfin, la dernière étape a consisté à gommer la forte hétérogénéité qui pouvait exister sur le terrain dans la surface allouée par animal pour certains modes de logement. Par exemple, la surface par animal pour un engraissement sur paille peut varier de 1,1 à 1,5 m² par porc ce qui a un impact direct sur le coût à la place. Ainsi, l'ensemble des coûts a été retravaillé afin d'être exprimé dans une unité commune correspondant au nombre de m² les plus couramment rencontrés sur le terrain.

A l'issue de ces étapes, les coûts étaient donc normalisés pour des places ayant la même surface au sol et ne disposant pas d'équipements annexes spécifiques. L'ensemble des résultats a été organisé dans une base de données contenant les coûts moyens, minimaux et maximaux.

1.2. Actualisation des coûts à partir des indices INSEE

En 2023, une actualisation des coûts de 2021 a été réalisée afin de prendre en compte le contexte très tendu du marché des matières premières qui a conduit à une augmentation soudaine des coûts de construction.

Pour ce faire, les coûts unitaires et standardisés de 2021 ont été retravaillés à partir des index bâtiment (BT) mis à jour par l'INSEE. Il s'agit d'indices de coût de différentes activités du secteur de la construction reflétant la conjoncture du marché. Selon l'évolution de l'indice entre deux dates (ici entre janvier 2021 et janvier 2023), il est possible de connaître l'impact que cela peut avoir sur le coût de construction global grâce à la répartition, réalisée par Massabie (2014), pour chacun des stades physiologiques, du prix d'une place en sept lots distincts : terrassement / soubassement et lisier / élévation / charpente, menuiserie, couverture et isolation / agencement intérieur / ventilation électricité / main d'œuvre (Tableau 1).

A titre d'exemple, une forte augmentation du coût du terrassement a un impact assez faible sur le coût global de construction car il ne représente que 2,2 % du coût total. A contrario, une augmentation, même mineure, du coût de la charpente a un impact fort car il pèse pour 22,8 % du coût total.

Tableau 1 – Poids (en %) d'un lot du secteur du bâtiment dans le prix d'une place sur caillebotis en production porcine (Massabie, 2014)

Lot / stade	Maternité	PS	Eng	Gestante
Terrassement	1,5	1,9	2,2	3,2
Soubassement	11,2	27,7	25,6	25,9
Charpente & couverture	20,7	25,0	28,0	17,3
Élévation	12,2	11,5	16,0	14,9
Ventilation & électricité	10,4	15,4	8,0	7,8
Agencement intérieur	37,0	17,1	14,0	22,1
Main d'œuvre	7,0	1,4	6,1	8,7
Total	100	100	100	100

PS : Post-sevrage / Eng : Engraissement

1.3. Visites d'élevage et nouveaux concepts bâtiments

En parallèle des travaux d'actualisation des coûts de 2021, une enquête terrain a été menée auprès de 30 éleveurs de porcs dans le cadre du projet CASDAR BâtiPorc C4E démarré en 2022. Il s'agissait d'exploitations, réparties sur toute la France, ayant eu un projet bâtiment récent en engraissement et dans lequel une innovation ou un changement de pratique avaient été réalisés en lien avec quatre thématiques très impactantes pour le bâtiment : respect de l'environnement, amélioration du bien-être animal, amélioration des conditions de travail ou réponses aux attentes sociétales. Cette enquête prenait la forme d'une visite d'élevage de 2 à 3h organisée en deux temps : 20 à 30 minutes en salle pour comprendre l'organisation de l'exploitation et le cadre de travail de l'éleveur puis 1h30 – 2h dans le bâtiment innovant pour obtenir un retour des utilisateurs sur les atouts et les contraintes techniques de ce nouveau concept mais aussi le surcoût éventuel occasionné lors de la construction du bâtiment.

2. RESULTATS

2.1. Ecart entre les coûts minimaux et maximaux

Que ce soit en 2015, 2021 ou 2023, le constat est toujours le même : l'écart de coût à la place est important entre le prix minimum et le prix maximum (Tableau 2). Cela est valable pour tous les stades physiologiques et tous les modes de logement. Les écarts entre les prix minimaux et maximaux sont de l'ordre de 10 à 30 % pour les gestantes et les maternités. Cet écart monte à 45 % en engraissement et à près de 80 % en post-sevrage. Néanmoins, pour ce dernier stade, le nombre de devis reçus est le plus faible imposant une nécessaire prudence dans les conclusions. En effet, la pratique courante en élevage pour conserver une marche en avant correcte est de rénover et convertir en post-sevrage les engraissements existants, présents au milieu de la chaîne bâtiment, et de construire

d'autres engraissements sur le site d'élevage. D'où le manque de devis complet pour le post-sevrage.

Tableau 2 – Coûts par place en janvier 2023 selon le stade physiologique et le mode de logement

€/place	Prix minimum	Prix moyen	Prix maximum
Maternité bloquée (4,5 – 5,5 m ² /case)	6 250	6 899	8 379
Maternité biologique (10 m ² /case)	10 090	10 725	14 124
Gestante caillebotis (2,25 m ² /truie)	1 413	1 878	2 513
Gestante paille (2,5 m ² /truie)	1 610	1 681	1 764
Gestante biologique (4,4 m ² /truie)	2 747	3 172	3 409
PS caillebotis (0,35 m ² /porcelet)	263	367	455
PS paille (0,7 m ² /porcelet)	292	373	464
PS biologique (1,0 m ² /porcelet)	300	424	568
Eng caillebotis (0,7 m ² /porc)	505	583	803
Eng paille (1,2 m ² /porc)	594	757	929
Eng biologique (2,3 m ² /porc)	746	803	885

PS : Post-sevrage / Eng : Engraissement

Pour le reste de cette étude, les coûts conservés seront les coûts moyens.

2.2. Evolution des coûts moyens entre 2015 et 2023

Entre 2015 et 2023, les coûts de construction ont augmenté fortement, de 18 % à 143 % selon les stades physiologiques et le mode de logement. Sur le secteur truie, la progression est la moins importante : entre + 25 et + 69 % (Figure 1). Néanmoins, pour les maternités sur caillebotis, l'augmentation serait de 230 % si l'on comparait la situation de 2015 avec des truies bloquées (4 084 €/place), et la situation de 2023 avec la construction de maternité liberté. Pour le post-sevrage et l'engraissement, deux tendances différentes sont à noter (Figure 2) : une augmentation proche des valeurs obtenues sur le secteur truie pour les modes de logement sur caillebotis et biologique (entre 18 et 46 %) et une augmentation beaucoup plus importante pour les animaux sur paille (entre + 117 % et + 143 %). Cette augmentation s'est faite en deux temps. Entre 2015 et 2021, l'évolution des coûts sur paille a été brutale (+ 80 % pour les post-sevrages et + 98 % pour les engraissements). Entre 2021 et 2023, l'augmentation a été similaire aux résultats observés sur les autres modes de logement (environ + 20 %).

Pour les places d'engraissement sur caillebotis, les résultats obtenus montrent une augmentation de plus en plus importante des coûts sur les dernières années. Entre 2015 et 2021, le coût de la place a augmenté de 18 % tandis qu'il a augmenté de 23 % entre 2021 et 2023.

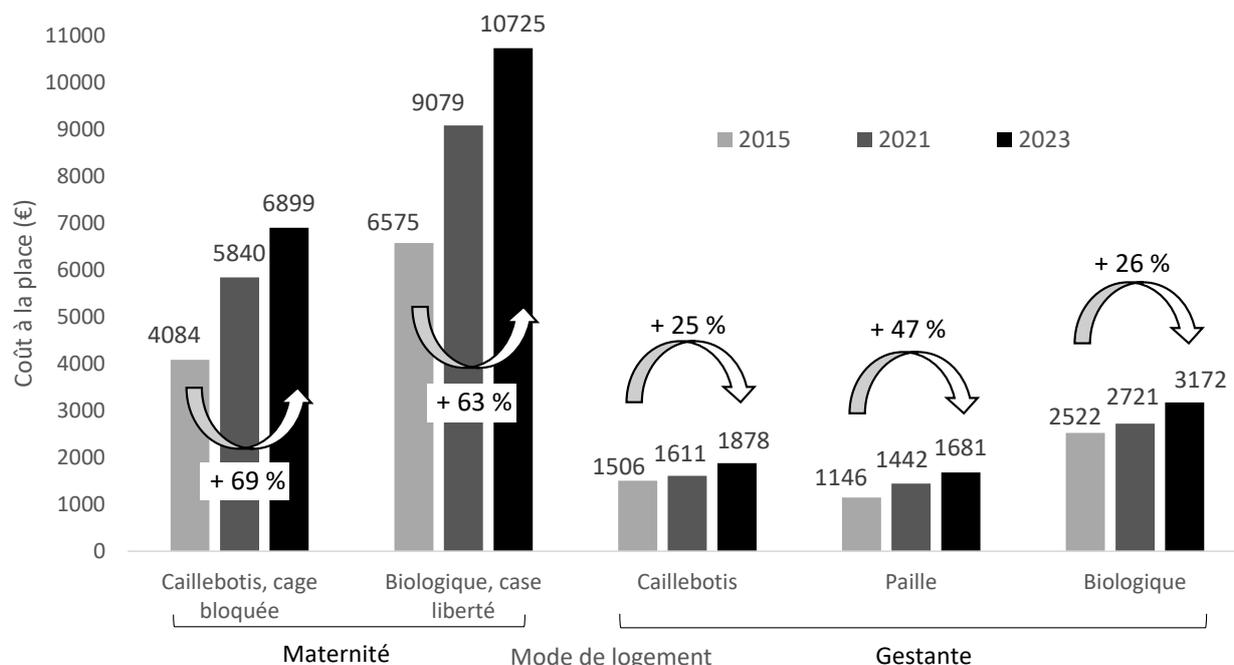


Figure 1 – Evolution des coûts moyens pour une place standardisée en maternité et gestante entre 2015, 2021 et 2023 selon trois modes de logement

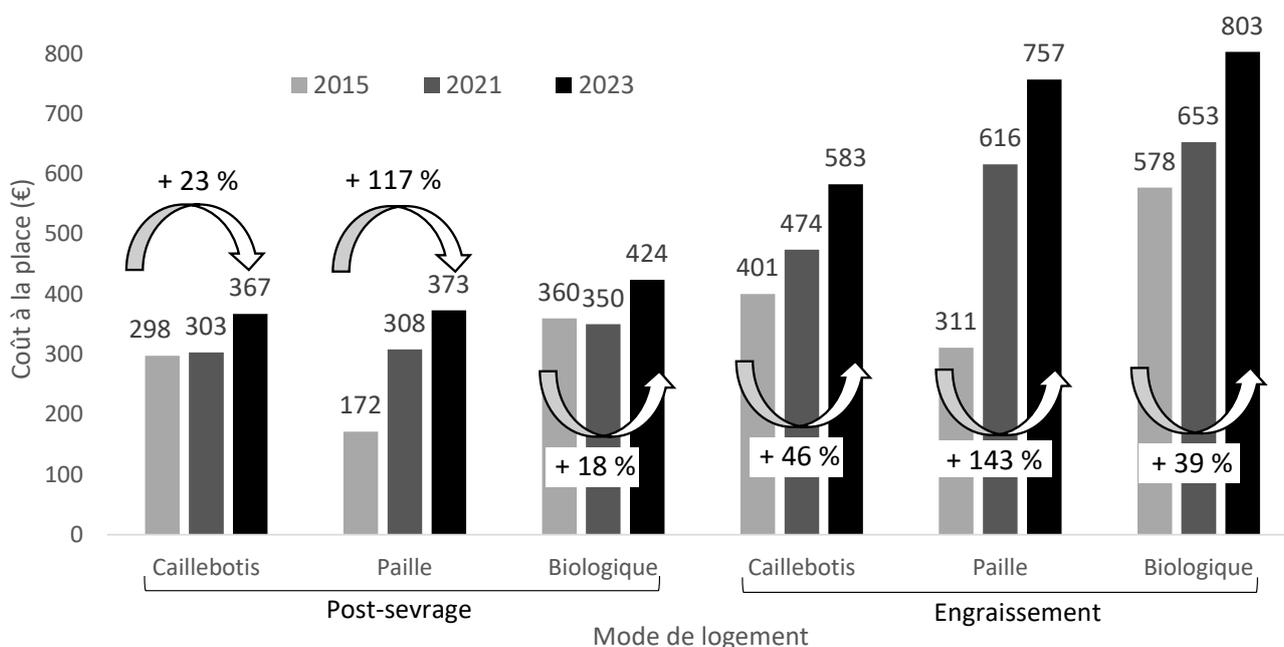


Figure 2 – Evolution des coûts moyens pour une place standardisée en post-sevrage et engraissement entre 2015, 2021 et 2023 selon trois modes de logement

Par ailleurs, l’actualisation des coûts de bâtiment en 2021 a permis de mettre à jour les données de Massabie (2014) sur la répartition des postes de charges d’un bâtiment conventionnel pour chaque stade physiologique (Figure 3). Le coût de la main d’œuvre n’étant pas isolé dans les devis étudiés en 2021, il a quand même bien été pris en compte mais il n’est plus affiché comme un lot à part entière.

Pour les gestantes, les post-sevrages et les engraissements, les deux principaux postes de charges sont les soubassements et la toiture (entre 43 et 58 % du coût total) alors que l’aménagement intérieur est le poste de charge le plus onéreux pour les maternités (environ 37 % du coût total de la place).

D’une manière générale, la répartition des différents lots pour un stade physiologique donné est assez similaire entre 2014 et 2021. Néanmoins, quelques différences sont à noter : par exemple, en 2021, le lot terrassement (qui intègre le coût de la main d’œuvre) pesait plus lourd dans le coût total de la place (entre 3,5 et 6,4 %) qu’en 2014. A l’époque il représentait entre 2 et 3 % mais la main d’œuvre était traitée à part.

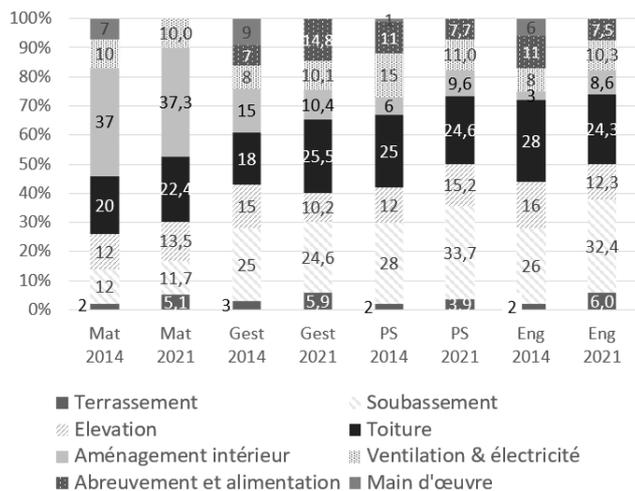


Figure 3 – Evolution entre 2014 et 2021 de la répartition des coûts bâtiments dans le prix d'une place sur caillebotis en production porcine

Mat : maternité bloquée / Gest : gestante / PS : post-sevrage / Eng : engraissement

2.3. Tendances de construction des bâtiments porcins

Les visites réalisées en 2022 dans trente élevages innovants ont mis en évidence plusieurs résultats intéressants. Tout d'abord, en système caillebotis intégral, la coque du bâtiment ainsi que les aménagements intérieurs se révèlent très similaires aux pratiques de 2015. Une tendance forte se dégage quand même sur l'importance que les éleveurs accordent à mieux faire entrer la lumière naturelle dans leur bâtiment : cela va de l'agrandissement et l'augmentation du nombre de fenêtres à une reconception complète de la charpente et du plafond des salles. Pour les bâtiments sur paille, le constat est complètement différent. Le niveau de technicité et de sophistication des bâtiments a beaucoup évolué ces dernières années, aussi bien pour la coque que pour les aménagements intérieurs (toiture isolée, ventilation dynamique, préparation et distribution automatique de la paille, case de tri des porcs charcutiers...). Enfin, des bâtiments atypiques sont récemment apparus dans le paysage, tout en étant encore très rares. Ils se positionnent sur un marché très spécifique avec des concepts quasiment propres à chaque élevage. La plupart des éleveurs rencontrés connaît très bien le porc conventionnel. Le concept qu'ils ont imaginé est développé à petite échelle (un seul bâtiment sur toute l'exploitation) ou directement sur un élevage complet. Ils sont très bons en communication et sont capables d'argumenter sur les points forts de leur élevage : augmentation de la surface allouée par animal, diversité des types de sol disponibles, paille en plus ou moins grande quantité, décloisonnement des salles grâce à un accès extérieur ou des filets brise vent...

3. DISCUSSION

3.1. Ecart entre les coûts moyens, minimaux et maximaux et entre les coûts standardisés et les coûts « clé en main »

Malgré la standardisation des coûts, il existe un écart important entre les coûts minimaux et maximaux pour un même mode de logement et un même stade physiologique. Cette diversité de coûts retranscrit parfaitement la diversité de choix techniques que les éleveurs sont susceptibles de faire dans la construction de leur bâtiment. Il en résulte un niveau de sophistication

différent entre bâtiments d'une même catégorie : niveau d'isolation des élévations pouvant aller d'un filet brise vent à un mur en béton de 20 cm d'épaisseur avec 6 cm d'isolant ; caillebotis béton, plastique ou métallique ; cloison en PVC ou en béton ; type de charpente : grand volume, fermette, poutre métallique ; fosse profonde ou préfosse ; système d'alimentation en gestante : DAC, réfectoire, bat-flanc...

Concernant les coûts moyens standardisés, ils sont souvent très légèrement inférieurs aux coûts habituellement rencontrés sur le terrain. En effet, il s'agit de coûts standardisés n'incluant que le coût de la place productive sans équipements spécifiques. Or, la plupart du temps, les coûts présentés aux éleveurs correspondent à des coûts de la place pour une mise en fonctionnement « clé en main ». Par exemple, il est très fréquent d'intégrer dans le prix à la place d'engraissement, le montant de l'aire de stockage et du quai d'embarquement prévus au bout du bâtiment. Il en est de même en gestante où il est courant d'intégrer le montant du local de préparation des inséminations ou les places des verrats. Cette différence entre les coûts standardisés et les coûts « clés en main » est donc liée à leurs objectifs qui diffèrent. Dans le premier cas, le but de la standardisation est de rendre les coûts comparables et cohérents en termes d'unité et de caractéristiques techniques. L'intérêt est majeur pour plusieurs types d'études comme l'analyse de l'évolution des coûts bâtiments dans le temps ou la réalisation de calculatrices permettant de chiffrer l'impact économique de divers changements en élevage. Dans le second cas, le but des coûts clés en main est de répondre à une demande spécifique d'un éleveur qui doit connaître le plus précisément possible l'investissement à prévoir selon ses besoins techniques et sa zone géographique.

3.2. Augmentation globale des coûts de construction et méthode d'actualisation

Les places d'engraissement sur caillebotis représentent, de loin, le volume de chantier le plus important pour le parc bâtiment français. Le suivi de l'évolution des coûts de construction de ce type de place est un bon indicateur de l'état du marché. L'augmentation du coût de la place de 18 % entre 2015 et 2021, puis de 23 % entre 2021 et 2023, montre une accélération de cette tendance haussière. En 2021, l'indice national du coût de la construction tous corps d'état (BT01) a progressé de 5,4 %, soit trois fois plus que l'année précédente. Il s'agissait de la progression la plus importante sur les 15 dernières années. En 2022, l'augmentation a été encore plus forte, avec une progression de 5,9 %. Par le passé, les coûts des bâtiments porcins ont connu des augmentations similaires, comme en 2007-2008. Mais cette crise de 2020 a été différente car elle a été fulgurante, a touché toutes les matières premières en même temps (carte électronique, béton, charpente, métal, plastique...) et a été longue puisqu'elle continue encore en 2023. Cette crise trouve son origine en partie par la reprise d'activité très rapide, à l'échelle mondiale, de tous les secteurs économiques après deux années perturbées par la pandémie mondiale de la Covid. Puis, en 2021, s'est ajoutée la guerre entre l'Ukraine et la Russie qui a accentué les difficultés d'approvisionnement des matériaux (Ifip, 2022 ; 2023).

L'évolution importante et rapide du marché de la construction nécessite une actualisation fréquente des coûts bâtiments. La méthode de référence, fiable et robuste, est la collecte et l'analyse de devis récents ; mais elle est chronophage. La méthode d'actualisation par l'intermédiaire des indices BT de l'INSEE est plus rapide, mais son utilisation répétée sur plusieurs

années consécutives ne donne pas des résultats satisfaisants. Les indices BT n'étant pas spécifiques aux bâtiments d'élevage porcin, il est très fréquent d'observer une légère déviation (à la hausse comme à la baisse) des coûts au fil du temps. Généralement, après cinq ans d'actualisation avec la méthode INSEE, il est préférable de renouveler l'analyse de devis pour éviter les écarts trop importants entre des données actualisées et la réalité.

3.3. Une montée en gamme du bâtiment sur paille

A l'inverse des bâtiments sur caillebotis, où les standards de construction n'ont pas beaucoup évolué ces dernières années, ou pas suffisamment pour modifier la répartition des postes de charges, le bâtiment sur paille a connu des modifications majeures sur les 20 dernières années. Pendant longtemps, il a été considéré comme un bâtiment bon marché dans lequel il était possible de produire du porc à moindre coût. Les bâtiments sur paille étaient très sommaires : dalle béton avec une toiture et un bardage léger. Dans la grande majorité des cas, ce mode de logement engendrait une dégradation des performances zootechniques des animaux : retard de croissance, dépôt de gras, forte hétérogénéité, augmentation des indices de consommation... Dans les années 2010, le bâtiment sur paille est monté en technicité. Ainsi, sur les constructions neuves, il est très fréquent d'observer des bâtiments sur paille avec une coque isolée et étanche afin de mieux maîtriser les écarts de température et les circuits d'air dans le bâtiment. De plus, la ventilation est souvent dynamique. Ayant conscience de la difficulté de trier visuellement les porcs sur paille lors des départs à l'abattage, de nombreux éleveurs installent des zones de tri avec des trieurs automatiques ou manuels. Le discours des éleveurs est alors souvent le même : « Mon bâtiment me coûte plus cher mais je veux produire des porcs avec des performances zootechniques les plus proches possibles d'un bâtiment sur caillebotis ». Généralement, un travail spécifique est également conduit pour limiter les apports de paille soit pour des questions économiques soit pour des raisons de disponibilité et d'autonomie sur l'élevage. La paille est donc broyée pour augmenter sa capacité d'absorption et dépoussiérée pour faciliter sa distribution.

3.4. L'émergence d'une nouvelle génération de bâtiments

Depuis une dizaine d'années, les élevages de porcs sont confrontés à de nombreuses controverses sur leur impact environnemental, sanitaire ou sur le bien-être animal. Une grande majorité des citoyens ne souhaite pas interdire l'élevage en France et ils perçoivent son avenir comme une amélioration continue des standards actuels pour mieux répondre aux

attentes (Delanoue *et al.*, 2015). Ainsi, certains éleveurs considèrent ces critiques comme une incitation à changer leurs pratiques (Coty *et al.*, 2017) et certains concepts de bâtiments très originaux ont commencé à voir le jour. Leur positionnement sur le marché est difficile à appréhender car ils ne sont ni conventionnels, ni Label Rouge ni biologiques. La plupart du temps, le cahier des charges de leur bâtiment leur est spécifique et correspond à des débouchés très particuliers, avec un prix supérieur pour le consommateur, car les bâtiments sont plus onéreux. En lien avec la typologie des éleveurs de porcs selon leurs motivations et freins à faire évoluer leurs bâtiments d'élevage, réalisée par Cottet *et al.* (2024), les éleveurs concernés ont une motivation forte au changement (de leurs bâtiments ou pratiques d'élevage). Ils peuvent être considérés comme des « testeurs diversifiés » (modifications davantage orientées vers plus d'ergonomie au travail), des « stratèges leaders » (efforts significatifs d'amélioration du bien-être animal intégrés dans un business model cohérent et très structuré) ou des « conteurs communicants » (concept en dehors du cadre traditionnel de la production porcine).

CONCLUSION

Entre 2015 et 2023, les coûts des bâtiments porcins ont très fortement augmenté, avec des différences selon les modes de logement : de + 39 % en système caillebotis intégral ou biologique à + 143 % en système paille. Entre 2020 et 2022, le marché des matières premières en bâtiment a été très perturbé suite au Covid et à la guerre entre l'Ukraine et la Russie, ce qui s'est concrétisé par une hausse importante et pérenne des coûts de construction. Dans le même temps, de nouveaux concepts de bâtiment ont percé afin de mieux répondre aux demandes sociétales ou pour anticiper d'éventuelles évolutions de la réglementation, notamment en matière de bien-être animal. Ces bâtiments atypiques sont encore rares à l'échelle de la filière. Ils sont plutôt destinés à un marché de niche car les bâtiments sont plus onéreux et ce surcoût peut difficilement être assumé par l'éleveur seul. Les performances zootechniques, environnementales et l'impact sur le bien-être animal et les conditions de travail de ces élevages sont aussi à évaluer pour en avoir une image objective et les comparer aux autres types de logement des animaux.

REMERCIEMENTS

Cette étude a été rendue possible grâce aux professionnels de la filière porcine (techniciens de groupement, éleveurs, interprofessions...) qui ont œuvré à la récupération et la transmission de devis de construction récents auprès de l'IFIP.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bertin C., Ramonet Y., 2016. Etat des lieux des bâtiments d'élevage de porcs en Bretagne chez les naisseurs-engraisseurs en 2015. Journées Rech. Porcine, 48, 1-7.
- Cottet J., Rousselière Y., Delanoue, E, 2024. Les éleveurs porcins et l'évolution des bâtiments d'élevage : typologie des différents points de vue Journées Rech. Porcine, 56, 373-378.
- Coty M., Poisson A., Laurin M., Roguet C., Grannec ML., Neumeister D., 2017. Perception et prise en compte par les éleveurs du regard de la société sur l'élevage. Journées Rech. Porcine, 49, 321-322.
- Delanoue E., Dockès A.-C., Roguet C., Magdelaine P., 2015. Points de vue et attentes des acteurs de la société envers l'élevage. Un regard sur les principales controverses. Renc. Rech. Ruminants, 22, 171-178.
- Ifip, 2022. Porc par les chiffres – La filière porcine en France, dans l'UE et le monde. Les bâtiments en France. 39 p.
- Ifip, 2023. Porc par les chiffres – La filière porcine en France, dans l'UE et le monde. Les bâtiments en France. 42 p.
- Massabie P., 2014. Les coûts par place en production porcine. Techporc, 19, 18 -19.
- Villain N., 2022. La liberté en maternité : quelles conséquences sur l'élevage ? Conférence « 6^{ème} journée Techporc », Rennes, France, 56 p.